

FINANCER LA CULTURE HORS DU CADRE UNE VOIE DE FINANCEMENT SOLIDAIRE

DOSSIER

5

La culture a besoin d'argent. Mais où en trouver ? Et à quel prix ? La tendance à la privatisation du financement de la culture n'est pas sans conséquence pour le secteur et impose à ses acteurs de chercher et d'inventer des voies médianes de financement et de fonctionnement. Et si une partie de la solution était à trouver dans la finance solidaire ? On a vu ces dernières années des collaborations voir le jour entre les deux secteurs. Les principaux acteurs de la finance solidaire européenne et des représentants du secteur de la culture se sont rencontrés en juin 2015 pour en discuter, à l'initiative de la FEBEA, la Fédération européenne des banques éthiques et alternatives et de Crédal, la coopérative de finance solidaire belge. Cet article fait écho et prolonge leurs discussions¹.

Culture et marché, un mariage forcé ?

Dans un contexte difficile de réduction relative des financements publics, d'augmentation des coûts et d'apparition de nouvelles activités, le secteur culturel se voit, ainsi que les autres secteurs émergeant au non-marchand comme le secteur social, les sports ou la recherche, vivement encouragé par les pouvoirs publics à trouver tout ou partie de son financement auprès d'investisseurs privés.

L'intensification du recours au financement privé et l'introduction de la logique de rentabilité dans les projets financés ne manquent pas d'avoir certains effets pervers pointés par les acteurs du secteur : concentration des moyens financiers autour de quelques institutions, événements ou acteurs, prééminence des expressions culturelles consensuelles et bien établies, logique de concurrence entre les acteurs et les produits culturels, forte dépendance à la conjoncture économique, etc. Les problèmes que soulève le financement privé de la culture touchent tous peu ou prou à la liberté de l'acte créateur et à la question, centrale, de la valorisation – au sens d'attribuer une valeur – de l'œuvre d'art : entre valeur économique et impact sociétal, toute la question du financement est là.

Vers une économie non lucrative de marché ?

Véritable économie plurielle, la culture construit aujourd'hui ses ressources dans d'incessants allers-retours entre le financement public, le financement privé, le marché et l'économie non monétarisée de la réciprocité. *De facto* inscrit dans des logiques de marché, de rentabilité et de potentiel économique, le secteur culturel cherche à s'en affranchir et à trouver ailleurs les modes opératoires qui contribueront à assurer les conditions de son développement sans sacrifier son objet social. On pourrait,

en reprenant à notre compte le manifeste de l'UFISC, l'Union fédérale des structures culturelles, qualifier l'économie des arts et de la culture d'« économie non lucrative de marché »² au sens que l'objectif poursuivi n'est pas la recherche du profit, même s'il inclut une part de commercialisation.

Les problèmes que soulève le financement privé de la culture touchent tous peu ou prou à la liberté de l'acte créateur et à la question, centrale, de la valorisation – au sens d'attribuer une valeur – de l'œuvre d'art : entre valeur économique et impact sociétal, toute la question du financement est là.

Il n'est à ce titre pas anodin de voir apparaître en filigrane du discours de certains acteurs culturels une prise de conscience de la parenté – et de l'intérêt de la revendiquer – de l'économie des arts et de la culture avec le secteur plus vaste de l'économie sociale et solidaire. Et c'est bien l'objet social – ou mieux l'*objet sociétal* – qui émerge au centre des convergences entre les deux secteurs, au cœur desquels se dresse la recherche du bien commun. L'art, comme outil du développement de l'individu citoyen et du bien commun, espace de relations et de vivre ensemble dans l'expérimentation de ce qui est différent. L'économie sociale, comme espace de relations et d'activités qui favorise l'intégration sociale, professionnelle et culturelle de l'individu – même différent – dans la société.

La finance solidaire, un outil d'économie sociétale

Active en Europe et en Belgique depuis plus d'une trentaine d'années, la finance éthique et solidaire est née d'une demande citoyenne d'orienter l'épargne vers le bien commun et d'une réflexion politique et pratique sur le droit au crédit. Ses missions peuvent se décliner en trois axes : œuvrer pour le bien commun en réaffectant les fonds placés par les citoyens sous la forme de crédits pour les projets sociaux, environnementaux et culturels – dans l'ordre historique – ; promouvoir l'inclusion sociale, le développement durable, le développement de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social, ainsi que toute forme collective d'actions qui contribue à rendre la société plus juste, plus solidaire et plus durable ; et finalement, sensibiliser le public sur le rôle de l'argent et l'échec de l'économie basée sur le court terme et le profit comme seul objectif.

Concrètement, la finance éthique œuvre elle aussi à partir d'une logique non lucrative du marché. À partir de l'argent des épargnants, elle finance les acteurs de l'économie sociale et solidaire, lutte pour l'inclusion financière, sociale et professionnelle des personnes grâce à des outils comme le microcrédit aux particuliers ou le microcrédit professionnel. Elle associe à l'analyse de la rentabilité l'évaluation de l'impact humain et social des activités qu'elle finance.

Le financement des associations culturelles

Historiquement, la finance éthique s'est attachée à financer le secteur social qui peinait à trouver les voies de son financement. Si l'objectif social est le premier objectif poursuivi, les questions environnementales et de développement durable ne tardent pas à le rejoindre au rang des préoccupations au cœur des projets

financés. Très vite, des associations culturelles font appel à la finance éthique pour financer leurs projets, mais ce sont alors des associations qui poursuivent un objectif social explicite : l'inclusion des publics précarisés par la culture. Au fil des années, l'ouverture de la finance éthique au champ culturel s'élargit et on voit financés, ces dernières années, des projets ou des structures qui se revendiquent moins d'un travail social à proprement parler.

Ainsi chez Crédal, les projets associatifs culturels représentent (avec le secteur des loisirs) plus de 10% du portefeuille de crédit : théâtre-action, production cinématographique alternative, musique, organisation de festival, cinéma de quartier, écoles de danse, etc. La fourchette des montants empruntés est extrêmement large : de 6.000 euros pour installer des studios d'enregistrement dans une association qui promeut l'intégration des jeunes des quartiers défavorisés par la musique, à plus d'un demi-million pour l'achat d'un bâtiment pour un théâtre. Les crédits sont le plus souvent des crédits de préfinancement liés à l'obtention d'un subside ou de recettes.

La pratique révèle que le financement de ce genre de structures ou de projets est toujours l'affaire d'une grande souplesse et d'une grande créativité. Il n'est pas rare que la demande de crédit soit l'occasion d'un montage complexe entre différentes sources de financement, public et privé, et que la constitution d'un dossier de crédit auprès d'un organisme de finance éthique soit le levier qui permette ces montages, et notamment ceux qui font appel aux outils mis en place par l'Union européenne. La double grille d'analyse – financière et sociale – qui est traditionnellement appliquée dans le traitement des demandes de crédit est certainement ce qui permet de dépasser l'obstacle de la rentabilité *stricto sensu* en prenant en compte l'impact sociétal de chaque projet. Le critère économique est la capacité à rembourser et non pas la capacité à produire du bénéfice.

Le financement des artistes-entrepreneurs

Hors du champ des associations, on a également vu ces dernières années, des artistes et créateurs de plus en plus nombreux frapper à la porte de la finance éthique pour financer leur projet : qui un projet d'auto-édition, qui des prototypes pour une collection de vêtements, des encadrements pour une exposition de photographies, qui du matériel graphique. Ils font partie de cette nouvelle figure qu'on a vu émerger :

l'artiste-entrepreneur, entrepreneur de sa propre carrière artistique, qui travaille par projets et dont la carrière est une succession intermittente de projets.

À l'heure actuelle, Crédal compte ainsi dans ses crédits en cours quelques dizaines de ces artistes-entrepreneurs qui ont sollicité un microcrédit professionnel. Les montants ne sont généralement pas très élevés, le plus souvent inférieurs à 3.000 euros. L'activité artistique est effectuée sous un statut partiel ou intermittent et les demandeurs bénéficient dans la majorité des cas d'un revenu complémentaire. L'activité ou le projet financé est le plus souvent peu rentable et n'a généralement pas pour vocation de déboucher sur la création d'un emploi.

Si la finance éthique, avec sa longue pratique de microfinance pour les entrepreneurs en exclusion bancaire, est particulièrement bien outillée pour répondre à ces demandes, les logiques sensiblement différentes à l'œuvre dans le financement de projets culturels exigent toutefois des adaptations, qui sont actuellement trouvées au cas par cas. La superposition des grilles d'analyse dans l'attribution des crédits est naturellement déterminante : c'est une fois de plus le fait de considérer à la fois les critères de « rentabilité » – au sens de capacité à rembourser le crédit – et l'impact humain et social qui ouvre à ses artistes-entrepreneurs la voie du préfinancement de leur projet.

Des artistes et des banquiers engagés

Les débats qui se sont tenus lors du colloque de la FEBEA ont éclairé la grande complexité de la question du financement de la culture en Europe

mais aussi la grande proximité de valeurs et de fonctionnement qui existe entre la finance éthique et le secteur culturel. À bien y réfléchir, la question du financement de la culture ne se révèle finalement pas si éloignée de celle de l'exclusion bancaire, au cœur de la finance solidaire : si les grandes structures ou les projets à fort potentiel économique n'ont pas ou peu de difficulté à se financer, qu'en est-il des autres ? Si la finance éthique a déjà des réponses à proposer – et les exemples européens présentés lors du colloque ont montré à quel point elle a désormais la culture au cœur de ses préoccupations –, tous les acteurs en présence se sont entendus sur la nécessité de créer du lien entre les deux secteurs et de continuer... à discuter. Des rencontres auront prochainement lieu. Avis aux amateurs !

Anne-Catherine de Neve
Chargée de communication à Crédal¹

- 1 On trouvera les présentations des différents intervenants de cette rencontre (et notamment celle de Sabine de Ville, Présidente de Culture & Démocratie) sur : <http://www.credal.be/content/colloque-finance-ethique-et-culture>
- 2 L'UFISC a publié en 2007 un manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture, signé par des centaines d'acteurs culturels des arts de la scène française, au travers duquel ils revendiquent une autre manière d'intégrer la chose culturelle dans l'espace économique. Le manifeste est accessible sur : <http://www.ufisc.org/ufisc/manifeste.html>
- 3 Crédal est une coopérative de crédit alternatif soutenant des projets sociaux qui n'ont pas accès au crédit bancaire en Wallonie et à Bruxelles – <http://www.credal.be/>



© Julie Arnaud